

DÉROULÉ DE L'EXAMEN

Permis AM

Vous souhaitez être plus autonome dans vos déplacements ? Alors pourquoi ne pas opter pour une formation au permis AM ? Cet apprentissage, accessible dès 14 ans, vous permet de prendre la route en toute sécurité au guidon de votre scooter 50cm³. Pour vous préparer au mieux à cette épreuve, nous vous proposons de découvrir le déroulé de l'examen du permis AM.

Une fois la formation théorique réussie, l'attestation scolaire de sécurité routière ASSR vous est remise. Elle vous permet de passer les examens pratiques du permis AM. Cette évaluation se déroule en plusieurs étapes durant lesquelles vous aborderez avec votre moniteurs les différentes notions essentielles à la conduite.

- Échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite,
- 1 heure minimum de conduite hors circulation,
- Sensibilisation au code de la route,
- 3 heures minimum de conduite en circulation,
- Sensibilisation aux risques de la conduite. Pour les personnes mineurs, un représentant légal doit être présent.

La formation pratique dure au minimum 8 heures réparties sur deux jours. A l'issue, vous serez en capacité de conduire un scooter d'une puissance maximale de 50cm³ en toute sécurité.



contact@city-zen.info

05 33 06 97 90

www.city-zen.info

Une question sur votre formation ? Consultez l'aide en ligne Zen

